

Offre Printemps de la Décarbonation : passez à l'hybride et remportez un purificateur d'air Bosch !

Du 15 avril au 30 juin 2026, pour tout système de pompe à chaleur hybride ou de climatisation acheté, couplé à une chaudière à condensation Bosch ou elm.leblanc, recevez un purificateur d'air Bosch*.



*Conditions de l'offre : Offre valable du 15/04/2026 au 30/06/2026, avec un devis accepté entre le 15/04/2026 et le 30/06/2026, réservée aux particuliers résidant en France Métropolitaine pour l'installation d'un système hybride qui associe une pompe à chaleur air/eau ou une pompe à chaleur air/air à une chaudière gaz à condensation ou en relève de chaudière. L'offre comprend un purificateur d'air Bosch Air 4000 (valeur indicative de 200€).

Pour bénéficier de l'offre, le particulier devra renvoyer impérativement avant le 31/07/2026 (cachet de La Poste faisant foi) à : elm.leblanc S.A.S. Service communication - Opération Printemps de la Décarbonation, 124-126 rue de stalingrad 93711 DRANCY CEDEX ; les éléments suivants :

- Une copie de la facture de l'installateur (datée du 15/04/2026 au 31/07/2026) mentionnant l'installation d'une pompe à chaleur air/eau ou d'une pompe à chaleur air/air Bosch avec une chaudière gaz à condensation ou en relève de chaudière Bosch ou elm.leblanc,
- Le devis signé,
- Les coordonnées complètes du client (adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail).

Les lots seront expédiés dans un délai de 4 semaines après validation du dossier.

